Solidaires Sud ARSENAL TOULON

Un Chef d'État qui recueille aujourd'hui 13% d'opinion favorable !...

Et une loi « travail » rejetée par 70% des Français !...

Tout confirme encore aujourd'hui que le gouvernement compte encore sur le simple essoufflement du mouvement en cours contre la loi « Travail » pour imposer « en l'état » son projet qui n'a que très peu changé depuis le 9 mars.
Cette attitude gouvernementale démontre qu'il ne suffira pas d'une implication essentiellement « étudiante » pour faire plier Hollande et consorts sur une réforme ultra-libérale du droit du travail.

LA NÉCESSITÉ DE S'IMPLIQUER PLUS FORTEMENT POUR LES SALARIÉS A PARTIR DES ENTREPRISES

Plus qu'une contestation de la jeunesse du pays, leurs parents … c'est-à-dire les salariés, doivent rapidement prendre le relais en s'associant plus conjointement au mouvement contre la loi du travail au travers notamment d'actions engagées à partir de chaque secteur professionnel avec les responsabilités particulières qui incombent aujourd'hui aux organisations syndicales qui sont censées impulser, organiser le mouvement.

Après le 31 mars, puis le 9 avril, un samedi et la période de « répit » des vacances scolaires dont le gouvernement espérait se servir pour essouffler le mouvement, se pose plus fortement la méthodologie de la lutte… d'ici au début du débat parlementaire prévu pour le 5 mai prochain.
L'Union Syndicale Solidaire, ses syndicats SUD dans l'industrie ont préconisé rapidement l'ancrage de l'action dans chaque entreprise pour déboucher au plus tôt sur le principe de la grève inter professionnelle unitaire reconductible et illimitée, avec blocage de la production et de l'économie.

Pour ce faire, l'ensemble des organisations syndicales et particulièrement la CGT et FO, les « grandes » centrales syndicales qui dictent le timing du mouvement aujourd'hui, ont cette responsabilité localement dans les secteurs professionnels pour débattre avec les salariés, avec leurs syndiqués de l'opportunité d'une démarche de lutte pour éviter ainsi les expériences de la dernière réforme des retraites de 2010…où malgré la mobilisation durable de plusieurs millions de personnes, les manifestations « saute-moutons » n'avaient pas créé le rapport de force suffisant pour faire plier le gouvernement Sarkozy…

AUJOURD'HUI IL FAUT FAIRE PLIER LE GOUVERNEMENT HOLLANDE !

Car le Chef de l'état se cramponne dans une certitude qui lui permet d'affirmer le 14 Avril qu'il « ne retirera pas la loi El Khomri » lors de sa dernière apparition télévisuelle…comme s'il ne se passait rien dans le pays depuis plus d'un mois…Ce qui démontre qu'il faut maintenant passer rapidement à une autre étape de la mobilisation amorcée depuis le 9 Mars !

Préparons la grève et les manifestations du 28 avril !

L'intersyndicale nationale CGT/FO/Solidaires/FSU, avec les organisations de jeunesse UNEF, FIDL, UNL, appelle à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le jeudi 28 avril. Ce qui importe est de savoir quelle forme et quelle dimension nous donnons à ce rendez-vous revendicatif national interprofessionnel. Nous avons 10 jours pour décider :

- Une nouvelle journée de manifestations, appuyées par des débrayages ?
- Une grève de 24 heures, avec des manifestations ?
- Le début d'une grève reconductible partout où c'est possible, accompagnée de manifestations massives ?

Pour gagner, comment continuer après le 28 avril ?

Des centaines de syndicalistes de différentes organisations soutiennent l'appel **On bloque tout!**: « *la seule manière de gagner et de faire plier le gouvernement, c'est de bloquer l'économie. Les travailleurs et les travailleuses doivent en effet prendre leurs affaires en mains dans cette lutte et ne doivent pas s'en remettre à des politiciens ou politiciennes qui n'ont que les élections de 2017 en vue.* ***Et pour bloquer l'économie, ce qu'il faut c'est confirmer l'ancrage de la grève, préparer sa généralisation et sa reconduction*** *partout où c'est possible dans les jours et semaines qui suivront ! Alors nous obtiendrons le retrait du projet de loi El Khomri. Alors nous pourrons préparer la contre-offensive, NOTRE contre-offensive en popularisant des revendications qui permettent de rassembler, sur lesquelles les équipes syndicales pourraient s'engager ensemble, à la base et dans l'unité ».*

Plus vite nous frapperons fort et bloquerons l'économie et les profits des patrons et actionnaires, plus vite nous gagnerons !

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Toulon, le 18 Avril 2016.